

COURS 2025-2026

Section Danse Modern'Jazz



Lieu des cours : salle Évrat, complexe sportif Langenargen (*entrée derrière le gymnase*)

Réinscriptions et inscriptions de juin aux vacances de la Toussaint 2025

- Par mail, à l'adresse usbdanse.tresorerie@gmail.com
- Au Forum des associations, dimanche 7 septembre 2025 de 14h à 18h (*Gymnase Langenargen*)

Début des cours : mercredi 10 et vendredi 12 septembre 2025

Date du spectacle : samedi 4 juillet 2026 à 17h (répétitions **obligatoires** le vendredi 3)

Horaires et tarifs

Mercredi

10h00/10h45	Éveils 1	4-5 ans (moyenne et grande sections de maternelle)	195 € /an
10h45/11h45	Modern'Jazz Initiations 1	6 ans (CP)	200 € /an
11h45/12h45	Modern'Jazz Débutants 1	8-10 ans (CE2, CM1, CM2)	200 € /an
14h15/15h30	Modern'Jazz Ados 1	Adolescent(e)s (niveau débutant)	210 € /an
15h30/17h00	Modern'Jazz Ados 2	Adolescent(e)s (niveau intermédiaire)	215 € /an
17h15/18h00	Éveils 2	4-5 ans (moyenne et grande sections de maternelle)	195 € /an
18h00/19h00	Modern'Jazz Initiations 2	7 ans (CE1)	200 € /an
19h00/20h30	Modern'Jazz Adultes 1	Adultes	215 € /an

Vendredi

16h45 - 17h45 *	Modern'Jazz Débutants 2	8-10 ans (CE2, CM1, CM2)	200 € /an
17h45 - 19h	Modern'Jazz Ados 3	Adolescent(e)s (niveau débutant)	210 € /an
19h - 20h30	Modern'Jazz Ados 4	Adolescent(e)s (niveau avancé)	215 € /an
20h30 - 22h	Modern'Jazz Adultes 2	Adultes	215 € /an

* Les élèves de ce cours peuvent être récupérés à 16h25 **sur demande** à la sortie de l'école Olivier Métra par la professeure de danse accompagnée d'un parent d'un élève de ce cours (un WhatsApp "trajets" sera mis en place en début d'année).
Ce service proposé vous engage à accompagner ou à trouver un accompagnateur au moins 2 fois dans l'année.

- Les tarifs ci-dessus comprennent l'adhésion à l'USB, l'assurance et les cours à l'année.
- Une participation aux frais de spectacle (costumes et frais divers) sera à ajouter au tarif global :
15 € pour les éveils et initiations, **25 €** pour les débutants, les ados et adultes (**20 €** par cours supplémentaire).
- **Inscription possible si disponibilité à un ou deux cours supplémentaires au tarif de 130,00 € l'année (chaque cours).**

Tarif famille : réduction de **20 %** sur le tarif le moins élevé dès deux personnes inscrites du même foyer.

Règlements : par virement ; chèque(s), pas plus de 4, à l'ordre de USB Danse ; Chèques-Vacances et Coupons Sport.
(**Merci de bien préciser prénom et nom de l'enfant pour tout moyen de paiement**)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024-2025 DE LA SECTION DANSE DE L'USB

I/ FONCTIONNEMENT

La section Danse dépend de l'Union Sportive de Bois-le-Roi (USB), association sportive loi 1901, domiciliée 4 avenue Paul Doumer, 77590 Bois-le-Roi. Elle est dirigée par un bureau, constitué au minimum d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, membres bénévoles. Une assemblée générale a lieu chaque année.

II / INSCRIPTIONS

Les inscriptions principales ont lieu de juin jusqu'aux vacances de la Toussaint. Toute demande hors délai est examinée par le bureau en accord avec la professeure de danse. Le nombre maximal d'élèves par cours est de 18 pour les éveils, initiations, débutants et ados et de 20 pour les adultes. Une liste d'attente pourra être établie en début d'année jusqu'à la validation complète des effectifs.

Le passage à un cours ados de niveau supérieur se fera après accord de la professeure.

L'âge légal minimum requis est de 4 ans dans l'année pour les inscriptions en cours d'éveil.

En début d'année, les élèves ont la possibilité de participer à un cours d'essai.

Un dossier est à remplir et à retourner sous format dématérialisé à usbdanse.tresorerie@gmail.com ou sous format papier à la professeure de danse ou lors du Forum des associations de Bois-le-Roi.

La section Danse se réserve le droit de supprimer ou de modifier un cours si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

III/ RÈGLEMENTS

Les tarifs sont établis annuellement par le bureau. Ils comprennent notamment l'adhésion à l'USB (cotisation statutaire), l'assurance, les cours à l'année et une participation aux frais de spectacle de fin d'année (costumes et frais divers).

Tout adhérent devra s'acquitter de sa cotisation d'avance (avec encaissement différé si besoin). Toute année commencée est intégralement due. Le règlement se fait par virement ou chèque(s) à l'ordre de l'USB Danse (remis à la professeure aux premiers cours ou lors du Forum des associations aux membres du bureau). En cas de dossier incomplet ou de non règlement avant les vacances de la Toussaint, nous n'accepterons plus les élèves en cours.

Ne pas hésiter à vous rapprocher du CCAS (*Centre communal d'action sociale*) de votre commune ou de votre comité d'entreprise pour vous renseigner sur les aides possibles concernant les activités sportives.

IV/ COURS

Une tenue correcte et conforme à la pratique de la danse est demandée : soit un justaucorps, un legging, T-shirt ou débardeur (pas de jean, ni robe, ni collants), les élèves sont pieds nus ou en chaussons de danse souples et les cheveux longs doivent être attachés. Il est demandé aux élèves d'avoir un comportement correct à l'intérieur des locaux et aux abords de la salle. Respect, courtoisie et bonne entente sont nécessaires au bon fonctionnement de la section. Il est important de respecter l'autorité de la professeure. Toute décision prise concernant la mise en scène, les costumes et les interventions de chaque groupe d'élèves sera du ressort de la professeure, tout en respectant l'intégrité physique et morale de chaque élève.

Chaque élève doit poser ses affaires dans les vestiaires de façon ordonnée et vérifier qu'il n'oublie rien en partant. Les vestiaires étant partagés avec d'autres associations, l'USB Danse ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol. Les accompagnateurs ne sont pas autorisés dans la salle de danse et l'accès aux vestiaires est exclusivement réservé aux élèves (à l'exception des parents des niveaux éveil et initiation).

Il est interdit de prendre des photos ou vidéos sans autorisation préalable donnée par la professeure ou un membre du bureau.

VI/ PRÉSENCES ET ABSENCES AUX COURS

Assiduité et ponctualité sont les conditions essentielles d'un travail efficace et d'une progression assurée. Toute absence doit être signalée dès que possible à usbdanse.tresorerie@gmail.com. Elle ne pourra donner lieu à déduction ou remboursement.

En cas d'absence de la professeure, les familles seront alertées par mail, via Facebook U.S. Bois le Roi Danse et par SMS si l'absence est imprévue.

Il appartient aux parents/accompagnants des élèves mineurs de s'assurer, avant de laisser l'élève seul, que le cours a bien lieu.

VI/ SPECTACLE - DROIT À L'IMAGE

Un spectacle, dont l'entrée est payante, est présenté à la fin de chaque saison. Les costumes sont principalement achetés par l'association et conservés par celle-ci, sauf mention contraire, à l'issue de la représentation.

La confirmation de présence au spectacle sera demandée avant fin novembre, merci de bien respecter votre engagement ou celui de votre enfant.

La présence des élèves aux différentes répétitions organisées les semaines précédant le spectacle est obligatoire. La participation au spectacle de fin d'année est un engagement sérieux envers son groupe, envers soi-même et envers la professeure. Un manque d'assiduité et un trop grand nombre d'absences, nuisant au travail du spectacle et du groupe, pourront entraîner une non participation au spectacle de fin d'année.

Une vidéo professionnelle du spectacle sera diffusée aux familles une fois le montage fait (prix inclus avec la place de spectacle). L'USB Danse se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie, les images ou vidéos prises lors du spectacle à des fins de communication et de publicité sur tout support (essentiellement par mail, via la page Facebook U.S. Bois le Roi Danse et le site www.us-boisleroi.fr).

VII / MANQUEMENT AU PRÉSENT RÈGLEMENT

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Section Danse Modern'Jazz

INSCRIPTION 2025-2026

Période d'inscription de juin aux vacances de la Toussaint 2025
(les élèves ne seront plus acceptés en cours au-delà de cette période
en cas de dossier incomplet ou de non paiement de la cotisation)



DANSEUSE / DANSEUR

NOM : Prénom :

Date de naissance : / /

CONTACTS 1 et 2

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail :

Les informations dans le courant de l'année seront transmises essentiellement par mail et/ou via le compte facebook.

Tél. :

Le(s) numéro(s) de téléphone est(sont) indispensable(s) pour vous contacter en cas d'urgence (annulation de cours, blessure...)

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél. :

Pour les enfants mineurs

- ☐ Mon enfant est autorisé à quitter la salle Évrat sans accompagnateur.
- ☐ Mon enfant n'est pas autorisé à quitter la salle Évrat sans accompagnateur.

Droit à l'image : dans le cadre de l'activité danse, des photos et vidéos seront prises, que ce soit durant les cours, les stages ou le spectacle de fin d'année. Si vous ne souhaitez pas la diffusion de l'image de votre enfant sur le site internet de l'USB ou la page Facebook de la section, merci de cocher cette case ☐.

Possibilité si places suffisantes de suivre un 2ème ou 3ème cours au tarif de 130,00 € l'année (chaque cours).

Tarif familial : réduction de 20 % sur le tarif le moins élevé dès deux personnes inscrites du même foyer.

Règlement : virement ☐ chèque(s) à l'ordre de l'USB Danse ☐ autre ☐

RIB USB Danse (CA Brie Picardie)

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18706	00000	97523348942	01
IBAN		FR76 1870 6000 0097 5233 4894 201	
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT		AGRIFRPP887	

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur de la Section Danse

Date Signature

Dès l'inscription complète reçue, nous inscrivons votre enfant sur Dokeop (FFCO) et vous recevrez une notification par mail (une seule adresse possible) afin de :

- répondre à quelques questions sur la santé de votre enfant (en cas de réponse positive à une seule question, il vous faudra vous procurer un certificat médical à scanner ensuite sur le site)
- cocher vos préférences de communication et accepter les conditions d'assurance

Cette démarche est indispensable avant les vacances de la Toussaint pour valider le questionnaire de santé, l'assurance et l'inscription définitive.

Ne pas oublier de numéroté par ordre de préférence au verso le ou les cours choisis ainsi que le montant des frais de participation au spectacle

COURS CHOISI(S), TARIFS ET FRAIS DE PARTICIPATION AU SPECTACLE
sous réserve de modifications de planning

Mercredi

10h00/10h45	Éveils 1	4-5 ans (moyenne et grande sections de maternelle)	195 € /an	
10h45/11h45	Modern'Jazz Initiations 1	6 ans (CP)	200 € /an	
11h45/12h45	Modern'Jazz Débutants 1	8-10 ans (CE2, CM1, CM2)	200 € /an	
14h15/15h30	Modern'Jazz Ados 1	Adolescent(e)s (niveau débutant)	210 € /an	
15h30/17h00	Modern'Jazz Ados 2	Adolescent(e)s (niveau intermédiaire)	215 € /an	
17h15/18h00	Éveils 2	4-5 ans (moyenne et grande sections de maternelle)	195 € /an	
18h00/19h00	Modern'Jazz Initiations 2	7 ans (CE1)	200 € /an	
19h00/20h30	Modern'Jazz Adultes 1	Adultes	215 € /an	

Vendredi

16h45/17h45 *	Modern'Jazz Débutants 2	8-10 ans (CE2, CM1, CM2)	200 € /an	
17h45/19h	Modern'Jazz Ados 3	Adolescent(e)s (niveau débutant)	210 € /an	
19h//20h30	Modern'Jazz Ados 4	Adolescent(e)s (niveau avancé)	215 € /an	
20h30/22h	Modern'Jazz Adultes 2	Adultes	215 € /an	

* Les élèves de ce cours peuvent être récupérés sur demande à 16h25 à la sortie de l'école Olivier Métra par la professeure de danse accompagnée d'un parent d'un élève de ce cours (un WhatsApp "trajets" sera mis en place en début d'année). Ce service proposé vous engage à accompagner ou à trouver un accompagnateur au moins 2 fois dans l'année.

- Participation aux frais de spectacle

☐ Éveils, initiations : **15 €**

☐ Débutants, ados et adultes : **25 €** pour le 1er cours et **20 €** par cours supplémentaire

Merci de numéroté la ou les cases concernées pour confirmer le(s) cours choisi(s) par ordre de priorité (nous attribuons le 2ème ou le 3ème cours en fonction des places restantes) ainsi que de cocher les frais de participation au spectacle



Pour toute question : usbdanse.tresorerie@gmail.com ou  U.S. Bois le Roi Danse